



Objet : Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 14 janvier 2017

Maison des Associations  
Saint Valéry en Caux

Le Président ouvre la séance à 09h30. La Secrétaire Générale procède à l'appel nominal des clubs :

**Clubs représentés : 15**

**Voix représentées : 84**

Le quorum est atteint.

Le Président procède à la constitution du bureau de votre. Christine MIGNOT, Eric LEPAPE et Patrick CHESNE procéderont au dépouillement.

Le Président procède à son allocution, puis les clubs sont invités à voter pour élire les membres du Comité Directeur.

La Secrétaire Générale présente son rapport moral et d'activités.

Hervé LESTURGIE souhaite revenir sur les objectifs du plan de développement. Il attire l'attention des clubs qui ne cochent pas toujours les bonnes cases lors de la création de leurs dossiers et donc ne font pas apparaître certaines de leurs disciplines.

Il explique qu'à la clôture des nouvelles demandes, le nombre de clubs sensibilisés était sensiblement en hausse par rapport à nos souhaits. Mais il reste encore un gros travail de pédagogie à mener en ce domaine.

Il a reçu un mail de Frédérique CROCHARD proposant une prolongation jusqu'au 16 janvier pour la présentation des dossiers. Il insiste sur le fait qu'il est possible de déposer plusieurs dossiers. En cas de problème informatique, les clubs pourront envoyer directement une version papier au Comité de Normandie.

Il conclut, sur ce point, en précisant que l'ensemble des dossiers, passés en commission cette semaine, ont reçu un avis favorable.

Hervé LESTURGIE poursuit en relançant le débat sur l'annulation de certaines compétitions. Nous ne sommes pas crédibles en bloquant un bassin que ce soit sur une journée ou une demi-journée, pour à peine 2 heures de compétition. A ceci s'ajoute la difficulté de constituer un jury suffisant puisque moins il y a de clubs engagés et moins nous disposons d'officiels. Lorsque nous prenons ce genre de décisions, ce n'est jamais de gaieté de cœur mais bien par nécessité. Attention, ce problème risque de se reproduire dès le week-end prochain, à Gournay, puisque seulement 6 clubs sont inscrits, à ce jour.



Il continue sa réflexion avec les difficultés rencontrées sur les ENF. Ce phénomène n'est pas nouveau. Nous avons pris du retard sur cette discipline. L'organisation a été longue à se mettre en place, mais monte, aujourd'hui, en puissance. C'est encore un peu difficile en terme d'effectif, pourtant, des nageurs, il y en a. Attention, la Fédération n'a pas remis en question ce dispositif, il sera donc maintenu en l'état.

Nous avons fait le choix de remettre en place, cette saison, les Nat'Course Découverte. L'objectif est de permettre aux enfants n'accédant pas encore aux ENF, de pouvoir tout de même participer à des compétitions. Nous constatons l'organisation d'une rencontre sur Rouen, alors que Le Havre, malgré les demandes, n'a rien mis en place. Il n'y a rien d'exceptionnel dans ce projet qui reprend la même structure que nos anciens avenir/poussins.

Hervé LESTURGIE s'interroge sur un manque de communication de notre part.

En ce qui concerne l'eau libre, effectivement, nous accusons deux annulations, l'une sur Bédanne et l'autre sur Dieppe. Le principal souci réside dans une logistique extrêmement coûteuse pour notre Comité. C'est un frein pour l'instant, néanmoins, nous ne désespérons pas d'y revenir. D'ailleurs, le Comité de Normandie nourrit un projet en ce sens.

Daniel REGNIER insiste sur une organisation particulièrement lourde à gérer. Si Dieppe s'était mobilisé et proposait effectivement un encadrement très riche, il n'en était pas de même sur Bédanne. Le manque d'officiels, d'organiseurs, d'encadrement pour la sécurité... nous a conduits à cette décision. Vous avez tendance à vous dire c'est le Comité Départemental qui organise, nous allons simplement y aller. Mais attention, ça nous concerne tous, l'organisation, en amont, et la mise en place nécessitent une très grosse logistique.

Denis MESLET pense que si nous retenions l'expérience, il serait plus judicieux de privilégier "l'eau plate", comme par exemple un lac. Il faut rester vigilants et de ne pas se laisser séduire par une proposition comme celle de Dieppe. Il est beaucoup trop difficile de gérer les conditions climatiques. Daniel REGNIER précise qu'à Bédanne il n'était pas question de difficultés météorologiques mais bien de conditions matérielles, notamment en ce qui concernait la sécurité.

En conclusion, Hervé LESTURGIE propose aux clubs de se rapprocher du Comité Départemental, quel que soient leurs soucis ou questions. Il insiste notamment sur l'absentéisme sur les compétitions.

Le rapport de la Secrétaire Générale est adopté à l'unanimité.



**SEINE-MARITIME**

Résultat du vote :

Monsieur Daniel Meunier communique les résultats du scrutin :

- |                                      |    |
|--------------------------------------|----|
| ➤ nombre de voix représentées        | 83 |
| ➤ nombre de bulletins blancs ou nuls | 00 |
| ➤ nombre de suffrages exprimés       | 72 |
| ➤ majorité                           | 43 |
- 
- Dominique POIROT est élu avec 72 voix
  - Alain POYE est élu avec 72 voix
  - Hélène RAIS est élue avec 72 voix
  - Philippe RAS est élu avec 72 voix
  - Claudine REGNIER est élue avec 72 voix
  - Daniel REGNIER est élu avec 72 voix
  - Marie Rose SCAER est élue avec 58 voix
  - Denis TASSERIE est élu avec 72 voix
  - Nicole TASSERIE est élue avec 72 voix
  - Patrick DRUEL est élue avec 72 voix
  - Brigitte GOSSELIN est élue avec 72 voix
  - Philippe LEGENDRE est élu avec 72 voix
  - Hervé LESTURGIE est élu avec 72 voix
  - Philippe MARQUET est élu avec 72 voix

Le Trésorier présente son rapport financier annuel.  
Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le rapport du vérificateur aux comptes est présenté par Madame Christiane LEROYER. Celle-ci ne renouvelle pas son mandat. Jérôme HAUTOT propose de poursuivre son mandat.

Hervé LESTURGIE demande si des personnes sont intéressées pour la remplacer. Il rappelle qu'il n'y a qu'une obligation annuelle, celle de venir vérifier les comptes au siège du Comité Départemental. L'engagement se prend pour une olympiade, soit 4 ans.

Marcel SOUPPART propose sa candidature. Il est élu à l'unanimité et Jérôme HAUTOT est reconduit sur sa fonction.

Le rapport du vérificateur aux comptes est adopté à l'unanimité.

Le Trésorier reprend la parole pour présenter son budget prévisionnel

Hervé LESTURGIE indique que les frais d'engagements sont réévalués à hauteur de 3%. Il demande aux clubs s'ils acceptent cette augmentation. Aucun commentaire n'est formulé.

Il attire l'attention sur les pénalités. Elles concernent deux postes, l'absence ou le manque d'officiels et les forfaits des nageurs non justifiés.



En ce qui concerne les officiels, il subsiste quelques points noirs. Même s'il reconnaît que certains clubs, pourtant en difficulté, ont fait des efforts. Nous sommes conscients qu'il n'est pas simple de mobiliser des parents pour être officiels, mais c'est une nécessité pour la bonne marche d'une compétition. Il rappelle que si certains clubs en éprouvent le besoin, les référents des officiels peuvent se déplacer, expliquer leur rôle, répondre à toutes les questions... Il ne faut pas oublier que c'est un des axes de la labellisation. Autre point, il est obligatoire de licencier tous vos officiels.

Pour les forfaits des nageurs, les clubs disposent d'un délai de trois semaines pour adresser leurs justificatifs au Comité. Il est donc possible pour le jeune de voir un médecin et de fournir un certificat médical même après la compétition. Ceci éviterait des frais inutiles dans les clubs.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée générale est interrompue pour permettre aux personnes élues de se réunir et de nommer son Président. Hervé LESTURGIE propose de poursuivre son mandat, ce qui est accepté par l'ensemble des membres. Monsieur Denis TASSERIE annonce cette décision. L'Assemblée vote à main levée et à l'unanimité la reconduction du Président sur sa fonction.

Hervé LESTURGIE remercie l'ensemble des personnes présentes pour la confiance qu'ils lui témoignent à nouveau. Il précise qu'il attend la collaboration de tous.

Denis MESLET, en lieu et place de Franck WARLOP, présente le rapport de la commission natation course.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le référent ENF présente son rapport.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

A noter, sur ce point, la démission de Carole TERRIER que nous remercions pour le travail mené ces dernières années.

Philippe RAS présente le rapport de la commission natation synchronisée.

Hervé LESTURGIE le remercie pour le travail mis en place sur cette discipline. Il n'est parti de rien, il y a quatre ans. Aujourd'hui, les clubs œuvrent ensemble autour de la commission. Philippe RAS a pris le temps de les écouter, puis a su mettre en place des actions.

Le rapport de la commission natation synchronisée est adopté à l'unanimité.

Daniel REGNIER présente le rapport de la commission des officiels.



## SEINE-MARITIME

Hervé LESTURGIE précise ce que l'on entend par annulation de la compétition. Lorsqu'il n'y a pas suffisamment d'officiels, même sur des rencontres importantes, tel que les championnats départementaux, nous ne pouvons mettre en place des courses, notamment susceptibles de mener à une qualification. Si nous n'avons pas au moins un chronométrateur par ligne, les temps ne seront pas validés sur Extranat. Autre point important, les clubs doivent tenir compte de la programmation régionale. En effet, lorsque nous accueillons la compétition, nous nous devons de fournir le jury qui l'accompagnera.

Intervention de Monsieur le représentant du CDOS :

*Il commence par excuser l'absence de son Président, Monsieur Thierry FAUVEL.*

*Il débute son intervention en replaçant les axes de travail du CDOS. Leurs services n'interviennent pas sur toutes les sphères. Ils n'intercèdent pas, par exemple, sur les problèmes techniques rencontrés par les clubs.*

*Le CDOS s'attache à développer les valeurs portées par le sport. Ils assurent la formation des dirigeants. Ils sont également habilités à délivrer un certificat pour les bénévoles*

*L'un de leurs principaux axes de travail concerne la sensibilisation au handicap. Ils sont porteurs du label handicap. Chaque club se doit de développer cette discipline.*

*Le CDOS propose également un logiciel comptable très simple d'utilisation pour la gestion financière des clubs. Il est disponible au prix de 30 € annuels. Il faudra compter 30 € supplémentaires pour l'installation et 30 € pour les mises à jour. Il invite les clubs à se renseigner sur leur site.*

*Ils souhaitent se tourner de plus en plus vers les clubs. Ils s'engagent, par exemple, à soutenir les clubs qui se trouveraient en difficulté face à la constitution des dossiers de demande de subventions. Ils proposent, également, d'épauler les clubs sur des actions visant à mettre en place le développement durable.*

*Il comprend tout à fait les difficultés que nous rencontrons. Il relève notamment la complexité d'allier loisirs et compétitions. Son avis est que la compétition est une vitrine pour nos clubs et donc pour notre sport. Cette qualité s'obtient par ces rencontres. Mais sans licenciation de masse il n'y a pas de compétitions.*

*Malheureusement, il n'a pas de solution à nous donner.*

*Il conclut en souhaitant une bonne année sportive à tous.*



## SEINE-MARITIME

Hervé LESTURGIE le remercie pour son intervention et surtout de rappeler un point que nous avons tendance à oublier. Le sport n'est effectivement pas, uniquement, destiné aux valides mais également au monde du handicap. Quelques structures proposent des activités en ce sens. Le club des cheminots havrais s'est vu décerner le label sport et handicap. Ils obtiennent d'excellents résultats. Ils organiseront, cette année, leur premier meeting handisport.

Intervention de Monsieur Philippe BRIOUT, Président du Comité Régional de Natation :

*Il exprime, tout d'abord, sa joie d'être parmi nous, ce matin. Côté des clubs seino-marins chez eux, est essentiel pour lui.*

*Il explique que la Seine Maritime représente un tiers de la ligue de Normandie. Sur 12000 licences, au total, nous en comptabilisons 4000.*

*Par rapport à la récente élection du nouveau Comité Directeur, il entame une période de transition. Il imagine une nouvelle gouvernance pour travailler ensemble. La première réunion s'est déroulée le 21 décembre dernier. Il se réjouit de voir la Seine Maritime représentée sur des postes stratégiques :*

- REGNIER Claudine Secrétaire Générale
- LESTURGIE Hervé Trésorier Adjoint
- REGNIER Daniel Membre Référent Organisations des compétitions
- RAS Philippe Membre

*Il souhaite mener ses actions autour de quatre mots clés.*

*Le premier c'est "club". C'est essentiel car ils se sentent éloignés de la Ligue, mais sans eux la Ligue n'existerait pas. Il compte travailler sur des projets avec les clubs et par pour les clubs.*

*Le deuxième c'est "Normandie" puisque c'est notre territoire. Il envisage une dynamique Normande. Un travail sur des thématiques est en cours. Il cite l'exemple d'une notion de regroupement régional pour des clubs qui auraient des nageurs isolés.*

*Le troisième c'est "ambition", car dans le cadre des activités sportives, il préconise un accompagnement à la réussite. Il prend l'exemple de l'eau libre où il se dit que c'est possible de relancer quelque chose, même si tout reste à faire.*

*Le dernier c'est "délégation" parce qu'il est nécessaire de structurer les choses pour rester au plus près des clubs. Ceci nous amène à travailler autrement. En ce sens, nous avons créé un poste salarié, au sein de la Ligue, dans l'optique de développer.*



## SEINE-MARITIME

*La labélisation ne se porte pas trop mal en Normandie. Nous sommes même plutôt en avance. La preuve de ce développement en chiffres, puisque nous passons de 16 à 28 en 2017. 55 labels ce n'est pas suffisant, mais nous avançons, nous allons vers le qualitatif.*

*Il tient à féliciter la natation synchronisée pour le travail mené. Il va réfléchir à comment il pourrait aider pour maintenir cette évolution.*

*Il poursuit sur le prêt de structures pour l'organisation des compétitions. Tous constatent de plus en plus de obstacles pour obtenir une piscine. Les raisons sont difficiles à analyser. Mais les piscines ouvertes aux clubs, aux scolaires, au grand public.... Doivent modifier leur mode de gestion. Elles sont de plus en plus exploitées par des collectivités, d'où des difficultés à trouver notre place, même si ce n'est pas une raison. La position de la Ligue est claire, nous devons veiller à ce que nos clubs aient accès aux structures.*

*L'ENF n'est pas une nouvelle contrainte mais bien une utilité. C'est une étape qualitative dans la formation du nageur. Il suffit de l'anticiper. Ce n'est pas insurmontable. Institué, il fait partie de la discipline. L'organisation revient à vos clubs.*

*La constitution du jury est une difficulté pour nous tous, sur laquelle la Ligue sera amenée à se positionner. Il aimerait pouvoir ne pas engager les nageurs s'il n'y a pas d'officiels en face. Il pense organiser un regroupement des officiels, l'an prochain, pour tenter de recréer une dynamique.*

*Il renouvelle sa proposition de venir en aide aux clubs.*

*Philippe BRIOUT conclut en félicitant notre Département car le haut niveau est chez nous. Il rend honneur à Christiane pour son brillant travail pendant de nombreuses années. Il congratule Hervé LESTURGIE pour sa réélection à la présidence de notre Comité.*

*Enfin, il souligne la qualité de notre Assemblée Générale ce dont il n'avait aucun doute.*

Intervention de Monsieur Joël SALLE, Adjoint aux Sports de Saint Valéry en Caux :

*Monsieur Joël SALLE remercie l'Assemblée pour son accueil et sa convivialité, mais également les autorités qui se sont déplacées sur Saint Valéry. Il est d'autant plus fier que sa ville compte quelques jeunes nageurs qui réalisent de bons résultats dans les bassins.*



## SEINE-MARITIME

*Il présente sa ville en quelques chiffres. Saint Valéry c'est 4300 habitants et 70 associations. 54 subventions sont versées chaque année. Ils s'attachent à soutenir toutes les associations.*

*Il se réjouit de voir le club de natation de Saint Valéry organiser, tous les ans en février, un beau meeting. Il les félicite pour l'ambiance de cette rencontre.*

*Il nous complimente pour la qualité de notre Assemblée Générale. Il entend nos inquiétudes. Il souligne que c'est un constat qu'il est possible de faire dans tous les sports. Partout les problèmes liés aux dirigeants, aux éducateurs, aux officiels... sont récurrents. Il est nécessaire d'attirer les jeunes pour qu'ils prennent conscience des enjeux et viennent nous aider.*

*La piscine de Saint Valéry a été transmise à la Communauté de Communes. Donner la gestion au secteur privé engendre, également des difficultés pour le SVN.*

*Il conclut son intervention en nous souhaitant un bon retour chez nous.*

Le Président propose de passer aux questions diverses.

Marc LEPREVOST regrette de ne pas avoir été entendu, l'an dernier, lorsqu'il nous a interpellés sur l'absence des maîtres dans les rapports sportifs. Il constate que cette année encore, aucun élément n'est communiqué.

Hervé LESTURGIE assure que ce point fait partie des travaux envisagés par le Comité. Avec l'élection des nouveaux membres, il prévoit de relancer une commission chez les maîtres.

Marc LEPREVOST espère que la relance de proximité avec les clubs pourra lui permettre d'obtenir des réponses à ses questions. Il a sollicité le Comité Départemental dans le cadre du rapprochement d'un collègue pour l'ouverture d'une section sportive. A ce jour, il n'a toujours pas eu de réponse.

Hervé LESTURGIE avoue qu'il a oublié cette question. Philippe BRIOUT s'étonne de ne pas avoir eu connaissance de cette demande. Il s'engage, si elle est reformulée, à lui répondre.

Le Président, entouré de Philippe BRIOUT et de Daniel REGNIER, procède à la remise des récompenses pour les nageurs et les officiels.

L'Assemblée Générale est levée à 12 heures.





*Le Président,*

Hervé LESTURGIE

*Hervé Lesturgie*